

**Population et développement en Afrique : les enjeux migratoires**  
**Population and Development in Africa: The Migration Issue**  
**Población y desarrollo en Africa: el desafío de las migraciones**

Mumpasi Lututala

Numéro 17 (57), printemps 1987

Survivances et modèles de développement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034371ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1034371ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)  
2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lututala, M. (1987). Population et développement en Afrique : les enjeux migratoires. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (17), 95–102.  
<https://doi.org/10.7202/1034371ar>

Résumé de l'article

L'idée qui ressort de la littérature sur la problématique population-développement est que le développement de l'Afrique et du Tiers monde en général est impossible sans la modernisation préalable des comportements procréateurs, c'est-à-dire sans une limitation des naissances. Il faut remarquer, cependant, que les avis sont moins tranchés en ce qui concerne les migrations. Que ce soit par les planificateurs économiques, par les décideurs politiques ou par les populations, la place et le rôle des migrations dans le processus de développement sont perçus de façon très ambiguë. Cet article examine quelques-uns des enjeux qui expliquent cette ambiguïté, et conclut que ces enjeux handicapent toute tentative d'intervention sur le phénomène migratoire.

# Population et développement en Afrique : les enjeux migratoires

**M. Lututala**

La littérature sur la problématique population-développement en Afrique et dans le Tiers monde en général fait état d'un fossé entre les exigences des planificateurs économiques et les comportements démographiques dits irrationnels des populations. L'article de Schoemaker dans ce même numéro montre bien l'évolution et le caractère dominant de l'approche qui prétend que la fécondité dans le Tiers monde est trop forte et qu'elle est la principale composante d'un accroissement démographique si élevé qu'il entrave le processus de développement. Il découle de cette approche que le développement du Tiers monde est quasiment impossible sans une modernisation préalable des comportements procréateurs, c'est-à-dire une limitation des naissances. L'obstination des populations vis-à-vis de leur « forte » fécondité, qu'elles considèrent comme rationnelle, c'est-à-dire indis-

pensable à leur survie (Schoemaker), conduit à la question suivante : est-ce le comportement procréateur de la population, ou le modèle de développement qui lui est imposé qui est irrationnel ? La question est fondamentale car elle souligne que le processus de développement se bute à des enjeux démographiques de taille.

Cette même question se pose pour ce qui est des migrations. Les avis controversés des planificateurs économiques, des décideurs politiques et des populations quant à la place et au rôle des migrations dans le processus de développement laissent supposer que les enjeux migratoires sont peut-être encore plus importants. L'objectif de cet article est d'examiner quelques-uns de ces enjeux qui nous apparaissent comme un goulot d'étranglement du développement du Tiers monde <sup>1</sup>.

Les avis des planificateurs éco-

nomiques concernant les migrations africaines découlent généralement de visions néo-classiques du développement. Celles-ci sont en effet fortement centrées sur le modèle de Lewis (1954), d'après lequel la dualité économique (secteur moderne et secteur traditionnel) qui caractériserait les pays du Tiers monde est une structure incompatible avec la rationalité économique qui doit assurer la croissance économique maximale (Albertini et Silem, 1984 : 255). Cette situation exige qu'on fasse migrer la main-d'oeuvre des milieux ruraux, où elle est surabondante et moins rentable (car le capital y est rare), vers les milieux urbains (capitalistes), où elle est insuffisante (ou plus recherchée) et plus rentable, pour générer la croissance économique. Le migrant est alors une personne qui quitte son village parce qu'elle est attirée par la perspective d'une meilleure rémunération dans les milieux

urbains capitalistes. L'ensemble du processus permet d'ajuster les déséquilibres entre milieux ruraux et milieux capitalistes. C'est le modèle dit d'ajustement.

Ce modèle a été corrigé par Todaro (1976) pour tenir compte du sous-emploi urbain. Ainsi, les revenus espérés par le migrant potentiel ne dépendraient pas seulement des différences de revenus entre le milieu rural d'origine et le milieu urbain de destination, mais aussi de la probabilité que le nouveau migrant obtienne un emploi. Todaro distingue donc trois catégories de migrants : ceux qui vont directement dans le secteur moderne, ceux qui passent par une étape intermédiaire (le secteur urbain traditionnel) avant de s'intégrer au marché du travail urbain moderne, et ceux qui aspirent aux emplois modernes mais demeurent en fait dans le secteur urbain traditionnel. Cette catégorisation a été critiquée récemment par Cole et Saunders (1985 ; voir aussi Todaro, 1986, et de nouveau Cole et Saunders, 1986). Pour eux il n'y aurait que deux catégories de migrants : ceux qui migrent pour occuper les emplois du secteur moderne (les plus instruits), et ceux qui vont occuper les emplois du secteur urbain de subsistance (les moins instruits). Cole et Saunders considèrent que le modèle de Todaro évacue cette distinction, ce à quoi Todaro (1986) répond qu'il ne s'agit là que d'une distinction artificielle.

La critique de Cole et Saunders part d'une réalité de plus en plus évidente des économies urbaines du Tiers monde : l'existence du secteur informel. Si des auteurs comme Todaro considèrent ce secteur comme une étape intermédiaire entre les structures économiques traditionnelles et les structures modernes, d'autres, comme Cole et Saunders, pensent qu'il s'agit d'une « branche » de ces structures. Pour les experts du Bureau international du travail (BIT) en tout cas, le secteur informel est « un des lieux possibles de l'accumulation du capital indigène permettant le décollage économique » (Labatut, 1984 : 118). Il viendrait pallier les limites de la théorie de Lewis, notamment en créant des emplois et des capitaux, comme semblent le montrer des études de cas effectuées à Bangui (Lachaud, 1984), à Dakar, à Abidjan et à Yaoundé (Deblé et Hugon, 1982).

En résumé, on doit retenir que l'approche néo-classique considère le migrant comme un individu rationnel dont la décision de migrer exprime une évaluation négative de sa situation actuelle et une évaluation positive des revenus espérés, compte tenu du coût de la migration. Les flux migratoires dans leur ensemble permettent alors d'ajuster le déséquilibre sectoriel entre les milieux ruraux d'origine et les milieux urbains de destination.

Plusieurs critiques ont été formulées contre cette approche, notamment pour ses fondements théoriques, pour son caractère a-historique et pour sa vision individualiste (Wood, 1982 : 303). Nous voudrions insister ici sur deux paradoxes auxquels elle conduit. D'abord, cette approche laisse sous-entendre que la migration devrait s'estomper un jour. En effet, les profits accumulés grâce à l'utilisation de la main-d'oeuvre migrante devraient générer des effets sur le développement des milieux ruraux, et éliminer, à terme, les inégalités

spatiales qui sous-tendent la migration. On s'attendrait alors à une baisse, voire à une élimination de la propension à migrer. Bourguignon, Hamonno et Fernet résument ce processus en ces termes :

Dans une réelle économie de marché, les facteurs de production (dont le travail) sont mobiles, parce qu'il existe des différences régionales de rémunération ; à terme et en bonne logique, par l'effet du marché, ces différences doivent disparaître, et l'immobilité s'imposer (dans Bassand et Brulhart, 1980 : 38).

Tout comme les auteurs de la citation, les travaux sur les migrations africaines montrent qu'il s'agit là d'une impasse des théories néo-classiques. En effet, alors que les pays africains suivent fidèlement la « cure » de Lewis et demeurent de « bons élèves du FMI »<sup>2</sup>, les migrations sont loin de s'y estomper. Ainsi, et pour ne citer que le cas des migrations rurales-urbaines, on observe que le pourcentage de la population vivant dans les villes les plus peuplées des pays de l'Afrique subsaharienne est passé de 23 % à 34 % entre 1960 et 1980 ; en outre, celui des populations vivant dans les villes de plus de 500 000 habitants est passé de 8 % à 41 % (Hamalengwa, 1986 : 80-81). Pour nous, une urbanisation aussi galopante souligne qu'au lieu de les éliminer les migrations renforcent au contraire les inégalités spatiales de développement.

Par ailleurs, peu importe la justification qu'on en donne, l'existence du secteur informel dans les villes capitalistes qui sont censées absorber la force de travail migrante demeure pour nous paradoxale. Dans la mesure où des études montrent que les structures économiques urbaines arrivent de moins en moins à offrir du travail aux nouveaux migrants, on peut penser que l'existence de ce secteur en est une conséquence. Au Zaïre, par exemple, les économistes estiment que les industries n'ont pas créé d'emplois nouveaux depuis 1960, date

**Tableau 1**  
**Organisation des activités économiques dans les ménages,**  
**Kinshasa, 1984**

Activités	Chef de ménage	Conjoints	Enfants et p/ enfants	Parents	Frères-neveux-cousins	Autres	Total	
							%	N <sup>b</sup>
Études	1,0	0,3	50,6	6,5	47,5	16,4	35,7	4 090
Trav. salarié	41,4	4,5	1,5	2,1	7,8	9,3	9,0	1 060
Travail indép.	28,7	20,3	2,4	17,5	10,1	10,6	9,8	1 116
Marginaux <sup>a</sup>	18,1	74,5	8,2	74,0	24,4	48,4	20,4	2 385
Enfants n/scol	0,0	0,0	37,2	0,0	10,1	15,2	23,3	2 765
Indéterminé	10,8	0,4	0,0	0,0	0,1	0,0	1,8	207
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>11 623</b>

Source : Lututala (1987 : tableau V.9).

<sup>a</sup> La catégorie des marginaux comprend les ménagères, les chômeurs et les inactifs.

<sup>b</sup> N = effectifs enquêtés ; les pourcentages sont calculés à partir des données extrapolées.

de l'accession à l'indépendance (Tiker-Tiker, 1986 : 210). Et comme on le voit au tableau 1 seulement 9 % de la population de Kinshasa a un travail salarié, et 9,8 % a un travail indépendant<sup>3</sup>. On observe aussi que, contrairement aux chefs de ménage, les autres membres du ménage qui travaillent le font plutôt dans le secteur informel. Cela s'expliquerait par une incapacité des structures économiques modernes d'offrir des emplois suffisants, comme nous le disions tantôt, ou par une meilleure rentabilisation de la force de travail par les activités informelles. En effet, d'après l'urbaniste Pain (1984), celles-ci remplissent une triple fonction à Kinshasa. Pour les uns, les plus nombreux et les plus démunis, elles sont un moyen de subsistance ; pour les autres, elles constituent une source de revenus complémentaires et pour les derniers une source d'enrichissement. Quoi qu'il en soit, il faut retenir que la grande majorité de la population ne trouve pas à s'employer ou n'est pas encore en âge de travailler. On peut résumer la situation en disant que la plupart des chefs de ménage travaillent, tandis que leurs conjoints s'occupent du ménage, que les enfants

et les frères-soeurs-cousin(e)s sont plutôt aux études, et que, enfin, les parents et grands-parents sont plutôt inactifs. Chaque personne « active » s'occupe en moyenne de quatre personnes « inactives ». Ce rapport de dépendance est d'autant plus alarmant que nous avons pu établir que 1 % seulement de la population atteint le minimum vital à Kinshasa (Lututala, 1987).

L'aggravation des inégalités spatiales d'une part et les « défaillances » des économies urbaines capitalistes d'autre part expliquent, nous semble-t-il, les « ambivalences » des migrations africaines (selon la terminologie de Coulibaly, Gregory et Piché, 1980). Ces ambivalences transparaissent dans les opinions et les comportements des populations ainsi que des décideurs politiques.

Eu égard aux opinions, une imposante recherche sur les migrations au Burkina-Faso a permis de constater que le phénomène migratoire place les populations devant un « dilemme à la fois ironique et vicieux » (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980 : 137) ; il est apparu en effet que « les difficultés économiques de la famille exigent que certains membres du ménage s'en ail-

lent, mais l'absence des jeunes actifs provoque des problèmes économiques plus graves ». Nos données empiriques sur les migrations vers Kinshasa font aussi état de ce dilemme. Les chefs de ménage de Kinshasa considèrent que la migration interne (ainsi que la migration internationale, pour d'autres raisons) est à la fois une bonne et une mauvaise chose (voir le tableau 2). La hiérarchie des raisons pour lesquelles ils sont en faveur des migrations internes est la même, qu'ils soient migrants ou non. Ainsi, un tiers d'entre eux sont en faveur de la migration parce que l'arrivée en ville permet de mieux réussir et progresser dans la vie. Un peu plus d'un quart pensent en deuxième lieu que l'arrivée en ville permet de s'instruire et de se donner une qualification professionnelle. En même temps, cependant, la migration est décriée parce qu'elle occasionne un abandon de l'agriculture et une dévitalisation des milieux ruraux, tout comme elle expose aux problèmes d'intégration dans les milieux de destination. Remarquons aussi qu'un certain nombre de chefs de ménage pensent que la vie à Kinshasa n'est pas nécessairement meilleure qu'au village et qu'il vaut

98

mieux, en conséquence, ne pas migrer. En poussant l'investigation plus loin, nous avons observé, grâce à l'analyse factorielle des correspondances, un fait qui résume bien ce dilemme. En effet, alors que les difficultés économiques éprouvées à Kinshasa poussent certains chefs de ménage (30 %) à envisager le retour au village, les membres du ménage qui sont restés au village leur demandent au contraire d'y demeurer, en vue notamment d'accueillir les nouveaux migrants de

la famille (Lututala, 1987).

Ces opinions à la fois contradictoires et justifiées montrent que les populations se sentent victimes des structures socio-économiques et que certaines personnes se voient obligées de migrer, c'est-à-dire de sortir des sphères familiales de production-reproduction, pour aller accomplir la production-reproduction dans les villes capitalistes. Par ailleurs, le fait que le départ des membres actifs aggrave les problèmes économiques dans les familles est une autre impasse des théories néo-classiques des migrations. D'après celles-ci, les migrants qui s'en vont dans les zones capitalistes devraient, grâce aux revenus qu'ils y gagnent et à leurs interventions monétaires et économiques auprès des membres restés au village (envoi de fonds et de biens, réalisation d'activités lucratives, etc.), générer une mobilité sociale ascendante et faire baisser en conséquence la propension à migrer de ces membres. Il semble

bien cependant que ces interventions n'aient pas l'effet équilibrant qu'on attend d'elles. C'est le cas au Togo, par exemple, où il a été constaté que l'exode de la main-d'œuvre rurale est surtout un facteur d'appauvrissement : les fonds rapatriés par les migrants ne peuvent être vus comme des investissements créateurs d'emploi ou augmentant la productivité, ce sont plutôt des fonds de dépenses ostentatoires (Locoh, 1983 : 389). Cet état de choses a été observé dans d'autres pays (Rempel et Lobdell, 1978 ; Bugnicourt, 1974 ; Simmons, 1983). Notre propre recherche a permis de constater que les migrants de Kinshasa qui maintiennent leur « présence » dans les milieux d'origine en y envoyant des fonds et en y développant des activités lucratives (champs de manioc ou de maïs, élevage, etc.) le font plus pour préparer le retour que pour aider véritablement la famille.

Les ambivalences des migrations africaines se concrétisent dans

**Tableau 2**  
**Raisons pour lesquelles les chefs de ménage de Kinshasa (Zaire) sont :**

<b>A. En faveur des migrations internes</b>	<b>Migrants</b>	<b>Non-migrants</b>
Mieux réussir et progresser dans la vie	33,0	30,8
S'instruire, se donner une qualification professionnelle	25,5	30,0
C'est notre pays : on est libre dans ses mouvements et on doit connaître d'autres coins du pays	10,7	13,0
Chercher un emploi	10,6	10,0
Visiter les membres de la famille	5,6	8,0
La situation au village est insupportable	2,9	1,5
Autres	11,7	6,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>(N)</b>	<b>(1 119)</b>	<b>(153)</b>
<b>% du total</b>	<b>70 %</b>	<b>59 %</b>
<b>B. En défaveur des migrations internes</b>		
Abandon de l'agriculture et dévitalisation des milieux ruraux d'origine	27,1	24,3
Problèmes d'intégration et mésententes dans les ménages d'accueil	21,3	21,7
Aggravations des fléaux à Kinshasa (vol, banditisme, etc.)	13,0	19,5
La vie en ville est pire : mieux vaut rester au village	7,9	16,3
Autres	30,6	18,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>(N)</b>	<b>(723)</b>	<b>(139)</b>
<b>% du total</b>	<b>45 %</b>	<b>54 %</b>

la variété des types de migrations. La macrocéphalie des réseaux urbains démontre que les flux migratoires les plus importants s'orientent encore vers les villes principales. Mais il faut dire qu'il existe aussi d'importantes migrations de retour ou des migrations temporaires tout court. À ce sujet, des auteurs considèrent que la prolifération des migrants dans les villes capitalistes reporte sur les familles les coûts d'entretien, surtout en cas de chômage ou lors de la retraite (MacGaffey, 1983 ; Gregory et Piché, 1983). Le retour des migrants dans leur milieu d'origine atteste que ces coûts y sont moindres et que, tout compte fait, les milieux d'origine demeurent « les lieux de reproduction sociale par excellence » (Dupont et Dureau, 1986 : 47). Mais il témoigne aussi de l'incapacité des milieux urbains de destination de satisfaire les « ambitions » des migrants. Mentionnons à ce sujet qu'une récente étude de Dupont (1986 : 300-301) montre bien que plusieurs migrants partent d'abord vers les villes secondaires avant de repartir pour les villes principales. Ces villes secondaires sont en fait des étapes de préparation économique et psychologique avant la migration vers les villes les plus grandes, étapes d'autant plus importantes que les structures économiques urbaines arrivent de moins en moins, nous l'avons vu, à offrir du travail aux nouveaux migrants. Ces difficultés imposent une plus grande sélectivité à l'égard des migrants (qui devront avoir une meilleure instruction, une qualification professionnelle supérieure, une certaine disponibilité de fonds, etc.) ; elles accroissent aussi l'utilité d'un réseau familial pour s'intégrer dans les milieux urbains de destination. C'est aussi pour cette raison que se développent ou se maintiennent les migrations rurales-rurales, qui constituent « une solution de rechange à la migration rurale-urbaine (...) un

moindre risque » (Adepoju, 1979 : 128) pour ceux et celles qui sont obligé(e)s de partir, mais qui ne peuvent affronter le chômage urbain ni d'autres problèmes d'intégration urbaine.

Nous avons affirmé que l'ambivalence des migrations africaines s'explique par les structures socio-économiques et que les populations semblent être abandonnées à elles-mêmes. Cela suppose que les politiques gouvernementales relatives à ce phénomène, au cas où elles existent, ne permettent pas de modifier la situation. Les ambiguïtés qu'on observe dans les perceptions et les politiques migratoires semblent confirmer cette hypothèse. D'une part, les gouvernements africains considèrent que la distribution spatiale de leurs populations, telle qu'elle résulte en grande partie des migrations, est « irrationnelle ». Le plan d'action de Lagos, par exemple, stipule clairement que « l'exode rural actuel est excessif et exige qu'un programme de répartition géographique planifiée et l'aménagement du peuplement soit élaboré » (OUA, 1985 : 133). De même, un récent rapport des Nations Unies mentionne que

la plupart des pays africains sont loin d'être satisfaits des tendances de la migration et des modes de répartition de la population (...), ils sont nombreux à placer encore la répartition de la population (avec la morbidité et la mortalité) au nombre des problèmes démographiques les plus sérieux qu'ils connaissent (Nations Unies, 1986 : 80).

Pour comprendre cette attitude des gouvernements africains, il faut se rappeler que les migrations africaines demeurent principalement, nous l'avons vu, rurales-urbaines. Les conséquences qui résultent de tels flux sont nombreuses (Tiker-Tiker, 1986 : 213) : usure plus rapide des équipements collectifs urbains, problèmes d'insécurité, pression sur la demande d'aliments et poussée hyperinflationniste, faibles salaires urbains résultant de la loi de l'offre et de la demande de travail, dévi-

talisation des milieux ruraux d'origine, difficulté d'approvisionner suffisamment les villes, etc. Comme on le voit, les migrations apparaissent comme un véritable « casse-tête » pour les gouvernements, non seulement parce qu'elles hypothèquent le processus de développement, mais surtout parce qu'elles lancent un défi aux décideurs politiques. Ceux-ci sont obligés de s'occuper des problèmes « chauds » qui se posent en milieu urbain, et qui défient la crédibilité de leurs systèmes politiques ainsi que leur stabilité au pouvoir.

Pour corriger cet état de choses, plusieurs gouvernements élaborent quelques politiques ou tiennent compte de la variable migratoire dans leurs plans de développement (Pool, 1985 ; Hugo, 1985). Une enquête des Nations Unies menée auprès des gouvernements africains en janvier 1983 en témoigne : sur 51 États membres, 33 auraient adopté des politiques pour diminuer les flux migratoires des zones rurales vers les zones urbaines, 7 autres en auraient adopté pour renverser le sens des flux, aucun État n'envisageait d'accroître les flux et 11 n'interviennent pas sur les migrations<sup>4</sup> (Nations Unies, 1983 : 115, tableau 6).

Le fait que 20 % des pays africains n'interviennent pas sur les migrations alors qu'ils reconnaissent officiellement, nous l'avons vu, l'importance et la gravité croissante du problème indique que les enjeux migratoires sont également importants au niveau des décideurs politiques. Par ailleurs, il ne semble pas que les politiques adoptées par les autres pays permettent d'atteindre les objectifs (Pool, 1985 ; Hugo, 1985). Au Zaïre, par exemple, alors que le gouvernement s'est prononcé en faveur d'une diminution des flux, Tiker-Tiker (1986 : 216) signale que les mesures qui ont été prises sont si timides que le résultat est nul.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer l'absence

100

des politiques ou leur manque de succès. Pour Hugo (1985 : 5), les plus importantes seraient les structures socio-économiques mêmes, qui entretiennent ces migrations, et les structures politiques, qui ne favorisent ni l'adoption (absence de volonté politique) ni l'application des mesures nécessaires. Pour sa part, Pool (1985 : 29) estime que les politiques qui sont édictées sont trop concentrées sur les aspects économiques et laissent pour compte les aspects démographiques et socio-culturels qui sont tout aussi importants, sinon plus, pour comprendre la signification profonde de ce phénomène pour les populations. Toutes ces raisons expliquent à notre avis l'ambiguïté des mesures qui sont proposées ou prises. À ce sujet, les experts des Nations Unies précisent que :

lors de la formulation et de l'application des politiques touchant la migration, les gouvernements sont invités à éviter des mesures qui portent atteinte au droit de l'individu de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, à promouvoir un développement régional plus équitable, à répartir les services et à implanter les industries de façon à promouvoir non seulement la rentabilité économique, mais encore à promouvoir les réseaux de petites villes moyennes, à intensifier les efforts de développement agricole dans les zones rurales, enfin à regrouper les populations dispersées dans des centres ruraux (Nations Unies, 1986 : 79).

Ces considérations nous paraissent ambiguës car les mesures qui sont proposées sont celles-là

mêmes qui entretiennent les poussées migratoires : libéralisme économique, rationalité migratoire des individus, etc. Seul l'interventionnisme de l'État est proposé pour corriger les excès. Le problème reste donc entier, car cet interventionnisme, ou la prise en main des destinées des économies africaines par les gouvernements africains, se fait attendre (et pour cause ?) depuis les indépendances. Signalons en passant que cette posologie est généralement celle même que les économistes africains prescrivent à leurs gouvernements pour agir sur les migrations. Tiker-Tiker (1986 : 218-223) en donne une illustration pour ce qui est du Zaïre.

Il se dégage de ce qui précède que les migrations africaines ne font pas l'objet de mesures efficaces. Les « suggestions » des « experts » internationaux (occidentaux plutôt) conduisent au contraire à l'intensification des migrations, car elles ne contrecarrent pas, au contraire, le modèle de développement socio-économique qui sous-tend celles-ci. Il ne peut d'ailleurs en être autrement, nous semble-t-il, car si les migrations sont une stratégie de survie pour les populations, comme nous l'avons vu, elles demeurent avant tout un vecteur d'accumulation et d'exploitation. Ainsi, malgré les goulots d'étranglement qu'elles occasionnent, elles demeurent pour le système capitaliste un mal nécessaire<sup>5</sup>. Mais il y a plus ! En effet, comme toute stratégie de survie, les migrations africaines sont utiles non seulement pour l'accumulation, mais aussi pour l'État. D'une part, elles permettent aux décideurs politiques de se dérober à leurs responsabilités écrasantes. Une politique migratoire efficace suppose l'élimination des inégalités spatiales, c'est-à-dire un contrôle sur l'économie et la répartition des revenus que les gouvernements africains ne semblent pas avoir. D'autre part, il nous semble de plus en plus évident que ces inégalités consti-

tuent un gage de survie politique. L'appauvrissement de la majorité de la population et l'institutionnalisation du clientélisme politique permet en effet aux gouvernements africains d'être à l'abri des revendications sociales. La pensée du président ivoirien à ce sujet en dit long :

L'homme qui a faim, dit-il, n'est pas un homme libre. Celui qui est écrasé par les préoccupations matérielles n'a ni le temps, ni le courage, ni la force de s'élever au-dessus des contingences immédiates et de se conduire en être pensant.

Touré (1985 : 7), qui cite cette pensée, la commente avec pertinence : les stratégies de survie, dont les migrations, imaginées par les populations montrent qu'elles sont bien des êtres pensants ! En toute logique, les migrants qui viennent peupler les centres urbains ne peuvent être blâmés ni par les décideurs politiques, ni par les planificateurs économiques et les industriels. Ils doivent au contraire être félicités pour le caractère passif de leur forme de révolte.

En conclusion, il nous semble que dans l'état actuel des choses, il est difficile de concilier les exigences des planifications économiques et les comportements migratoires des populations. L'Afrique apparaît de plus en plus comme une « jungle » socio-économique où les différentes entités — l'État, les Sociétés et la Population — essaient chacune de tirer la couverture de son côté. Et les migrations nous apparaissent comme un enjeu de taille, où les différents acteurs sociaux en ont chacun pour son compte.

À cause de cela, il nous semble que les migrations africaines continueront leur dynamique et que les populations vivront de moins en moins dans leurs milieux d'appartenance. Le processus d'urbanisation des autres continents du Tiers monde (par exemple l'Amérique latine) montre qu'il y a peu d'espoir

que l'Afrique échappe à ce processus.

Mumpasi Lututala  
Départements de démographie  
Université de Montréal  
Université de Kinshasa

## NOTES

<sup>1</sup> Ce texte s'inspire des analyses qui ont été faites dans notre thèse de Ph.D., présentée au Département de démographie de l'Université de Montréal. Nous voudrions remercier le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), qui a financé cette recherche, ainsi que le Département de démographie de l'Université de Kinshasa, qui nous a procuré ce soutien financier.

<sup>2</sup> Ce qualificatif a été utilisé à propos du Zaïre dans une série de reportages parue dans le journal *Le Monde* et reprise dans le quotidien montréalais *Le Devoir*, du 8 au 10 juillet 1985.

<sup>3</sup> Ces données proviennent d'une enquête sur les migrations que nous avons réalisée dans le cadre de nos recherches doctorales, à Kinshasa (Zaïre), en 1984, auprès d'un échantillon probabiliste de 1853 ménages (11 623 individus). L'enquête a été financée par le CRDI.

<sup>4</sup> Il s'agit des pays suivants : Burundi, Comores, Rwanda, Tchad, Lesotho, Bénin, Cap-Vert, Guinée, Burkina-Faso, Niger, Sierra-Leone.

<sup>5</sup> À notre avis, cette vision des choses peut aussi s'appliquer aux migrations internationales entre le Nord et le Sud.

## Bibliographie

- ADEPOJU, A. 1979. « Migration et changement socio-économique en Afrique », *Revue internationale des sciences sociales*, XXXI, 2 : 223-244.
- ALBERTINI, J.-M. et A. SILEM. 1984. *Comprendre les théories économiques*. Paris, Éditions du Seuil, tome 1.
- BASSAND, M. et M.-C. BRULHART. 1980. *Mobilité spatiale*. Genève, Éd. Georges St-Sapharin, 300 p.
- BUGNICOURT, J. 1974. « La migration contribue-t-elle au développement des zones "retardées" ? », dans S. AMIN (éd.). *Modern Migration in Western Africa*. Oxford, Oxford University Press : 191-214.
- COLE, W. et R.D. SAUNDERS. 1985. « Internal Migration and Urban Employment in the Third World », *American Economic Review*, 75 : 481-494.
- COLE, W. et R.D. SAUNDERS. 1986. « Internal Migration and Urban Employment: Reply », *American Economic Review*, 76 : 570-572.
- COULIBALY, S., J.W. GREGORY et V. PICHÉ. 1980. *Importance et ambivalence de la migration voltaïque*. Ottawa, CRDI, 144 p.
- DEBLÉ, I. et P. HUGON. 1982. *Vivre et survivre dans les villes africaines*. Paris, IEDES-PUF.
- DUPONT, V. 1986. *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou*. Paris, Orstom, 437 p.
- DUPONT, V. et F. DUREAU. 1986. *Migration et dynamique des villes moyennes en Afrique de l'Ouest. Le cas de quatre centres urbains en région de plantation (Côte-d'Ivoire et Togo)*. Paris, Orstom, 155 p.
- GREGORY, J.W. et V. PICHÉ. 1983. « African Return Migration: Past, Present, and Future », *Contemporary Marxism*, 7 : 169-183.
- HAMALENGWA, M. 1986. « L'accumulation primitive et la reproduction de la population rurale en Afrique », dans *Le Village et le bidonville. Rétention et migrations des populations rurales d'Afrique*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa/IDIC : 79-100.
- HUGO, G. 1985. *Some Policy Aspects of the Relationships Between Internal Migration and Regional Development in Less Developed Countries*. Communication présentée au Séminaire de l'UIESP, « Migrations et développement régional », Montréal, 1-3 avril 1985, 38 p.
- LABATUT, J.M. 1984. « Le secteur urbain non capitaliste en Afrique noire : caractéristiques économiques et potentiel politique », *Les Cahiers du socialisme*, 5 : 114-140.
- LACHAUD. 1984. « Les activités informelles et l'emploi à Bangui : analyse et stratégie du développement », *Revue canadienne des études africaines*, 2 : 291-317.
- LEWIS, W.A. 1954. « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School of Economic and Social Studies*, 22 : 139-191.
- LOCOH, T. 1985. « La migration des enfants rapportée par les mères : application au Togo », dans *Chaire Quételet '83 : Migrations internes : collecte des données et méthodes d'analyse*. Louvain-la-Neuve, Cabay : 377-390.
- LUTUTALA, M. 1987. *Dynamique des migrations au Zaïre : le réseau de Kinshasa*. Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, thèse de Ph.D. (en cours).
- MacGAFFEY, J. 1983. « The Effect of Rural-Urban Ties, Kinship and Marriage on Household Structure in a Kongo Village », *Revue canadienne des études africaines*, 17, 1 : 69-84.
- NATIONS UNIES. 1986. « Examen et évaluation du Plan d'action mondial sur la population. Rapport 1984 », *Études démographiques*, 99, New York.

- 102 NATIONS UNIES. 1983. « Les politiques de population en Afrique au début des années 1980 », dans Rép. du Mali-NU-IFORD. *Actes du séminaire national sur les politiques de population au Mali*. Bamako, 22-26 mars : 96-124.
- ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE (OUA). 1985. *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000*. 143 p.
- PAIN, M. 1984. *Kinshasa. La ville et la cité*. Paris, Orstom.
- POOL, I. 1985. *Internal Distribution Policies in Less Developed Countries: An Appraisal*. Communication présentée au Séminaire de l'UIESP, « Migrations et développement régional », Montréal, 1-3 avril, 31 p.
- REMPEL, H. et R.A. LOBDELL. 1978. « The Role of Urban-to-Rural Remittances in Rural Development », *The Journal of Development Studies*, 40, 3 : 325-341.
- RYMENAM, J. 1980. « Classes sociales, pouvoir et économie au Zaïre ou « comment le sous-développement enrichit les gouvernements », *Genève-Afrique*, 18, 1 : 47-53.
- SIMMONS, A.B. 1983. *Migration and Rural Development: Conceptual Approaches, Research Findings and Policy Issues*. Communication présentée au « Expert Group on Population Distribution, Migration and Development » de la Division de la population des Nations Unies, Tunis, 37 p.
- TIKER-TIKER. 1986. « Rétention de la population rurale et aménagement du Territoire au Zaïre », dans *Le Village et le bidonville. Rétention et migrations des populations rurales d'Afrique*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa/ IDIC : 209-223.
- TODARO, M.P. 1986. « Internal Migration and Urban Employment : Comment », *American Economic Review*, 76 : 566-569.
- TODARO, M.P. 1976. *Internal Migration in Developing Countries*. Genève, ILO, 106 p.
- TOURÉ, A. 1985. *Les Petits Métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la « conjoncture »*. Paris, Karthala, 290 p.
- WOOD, C.H. 1982. « Equilibrium and Historical-Structural Perspectives on Migration », *International Migration Review*, XVI, 2 : 298-317.